

Union régionale des CAUE
Nouvelle-Aquitaine

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025



L'URCAUE est soutenue par la Région Nouvelle-Aquitaine.



ÉDITORIAL

2025 restera une année de paradoxes

Jamais les CAUE n'ont été aussi sollicités, aussi présents, aussi reconnus dans leur rôle d'ingénierie publique indépendante au service des territoires. Et pourtant, jamais leur existence n'a été aussi menacée.

La réforme de la taxe d'aménagement, transférée à la DGFIP en 2022, a provoqué une chute vertigineuse de nos ressources jusqu'à des suppressions de postes.

En Nouvelle-Aquitaine comme partout en France, l'urgence est réelle.

Pourtant, nos 12 CAUE ont tenu. Ils ont conseillé, formé, sensibilisé, accompagné élus et citoyens pour répondre aux enjeux de la transition écologique.

L'URCAUE a coordonné de nouveaux partenariats (Agences de l'eau), représenté le réseau, relayé l'action des CAUE tout en animant les échanges entre les CAUE.

Ce rapport en témoigne : notre réseau est vivant, utile, irremplaçable.

Défendons-le ensemble.

Alain CHARRIER – Président



**Président
de l'URCAUE
Nouvelle-Aquitaine**

*Président
du CAUE de la Gironde*

*Secrétaire
de la FNCAUE*

*Conseiller départemental
du canton Méridnac 1*

*Adjoint à la participation
citoyenne et adjoint
de quartier
ville de Méridnac*

SOMMAIRE

NOS MISSIONS

5

LE PROJET STRATÉGIQUE

6

2025 EN CHIFFRES

7

PROMOUVOIR L’ACTION DES CAUE

8

- Représenter les CAUE

INSCRIRE LES CAUE À L’ÉCHELLE RÉGIONALE

12

- Partenariat Agence de l’eau Loire-Bretagne
- Histoire de bahuts
- Réseau Paysage Nouvelle-Aquitaine
- Mois du cadre de vie

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET PARTAGER LES RESSOURCES

22

- Formation – Échanges – Partage

LA VIE STATUTAIRE

28

L’ÉQUIPE

29

LE BILAN FINANCIER

31

PERSPECTIVES 2026

36

SIGLES ET ACRONYMES

37

NOS MISSIONS

• REPRÉSENTER •

L'URCAUE assure la représentation, la communication et la promotion auprès des institutions et acteurs régionaux. Elle échange avec les organismes extérieurs et les partenaires régionaux.

• COORDONNER •

L'URCAUE initie et conduit des opérations spécifiques d'intérêt régional et y porte l'action des CAUE et valorise le réseau territorial de compétences et de partenariat développé par les CAUE.

• ÉCHANGER •

L'URCAUE anime les échanges techniques entre les équipes des CAUE de Nouvelle-Aquitaine et participe à la montée des compétences.



LE PROJET STRATÉGIQUE

AXE 1

Promouvoir l'action des CAUE et veiller à la prise en compte de leurs intérêts

AXE 2

Inscrire les CAUE à l'échelle régionale

AXE 3

Développer les compétences des CAUE et partager les ressources

2025 EN CHIFFRES



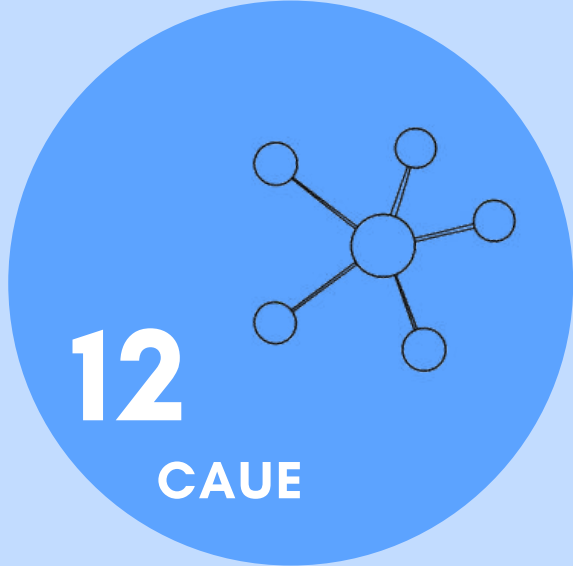
- L'IA générative dans les métiers de conseil en CAUE : enjeux, usages et opportunités
- Formation à l'atelier "Adaptation, Nature et Territoires" de l'Office Français de la Biodiversité



Architecture, paysage et urbanisme



Dans les 12 CAUE



Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne

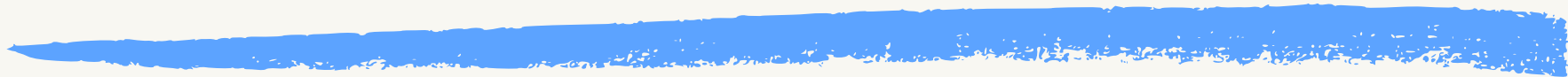


Préparées par le CAUE de la Gironde



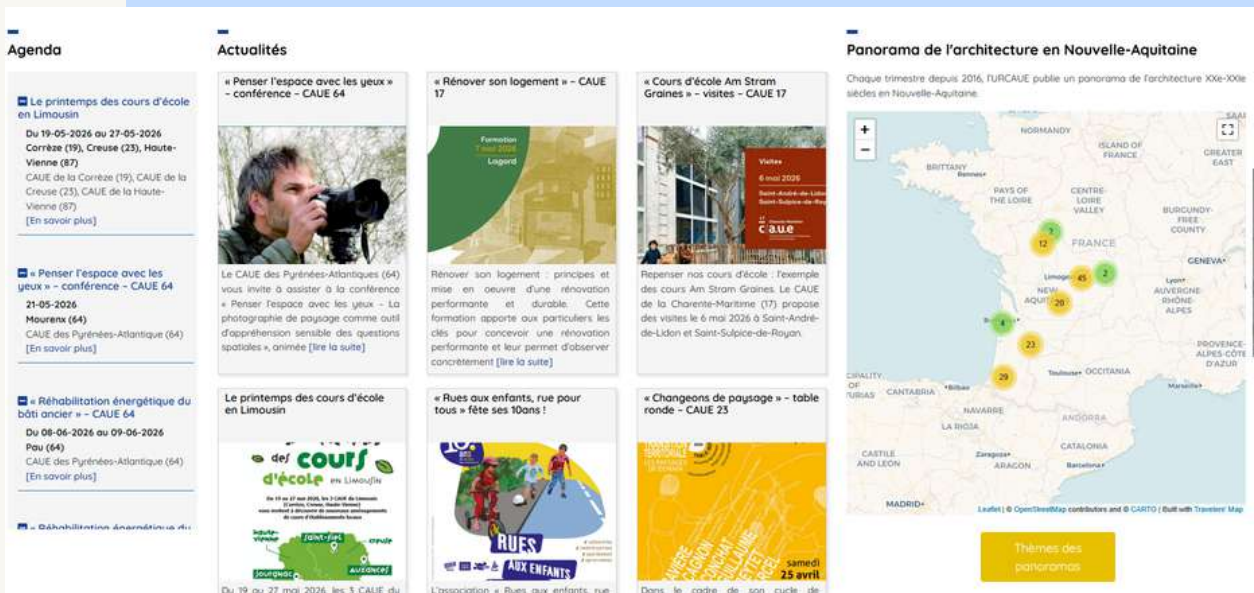
Raconte-moi ton arbre
Ma ruralité heureuse

PROMOUVOIR L'ACTION DES CAUE



PROMOUVOIR L'ACTION DES CAUE

• LE SITE INTERNET



- actualités
- expositions
- fiches pratiques
- publications
- veille juridique
- offres d'emploi
- offre de formation des CAUE

Les pages les + vues :

-> Les Panoramas
-> Les offres d'emploi
-> La veille juridique

• LES RÉSEAUX SOCIAUX



Facebook



Instagram

et bientôt...



LinkedIn

• PANORAMAS



- Réemploi
- Eau & biodiversité
- Réhabilitation
- Adaptation au changement climatique et risques naturels

• LES EXPOSITIONS ITINÉRANTES



Raconte-moi ton arbre



13 lieux en 2025



Ma ruralité heureuse



7 lieux en 2025

RÉPRÉSENTER LES CAUE

L'URCAUE Nouvelle-Aquitaine a notamment pour objet une mission de **représentation, de communication et de promotion des CAUE** auprès des institutions et des acteurs régionaux.



Région
Nouvelle-Aquitaine

- Comité Régional de la Biodiversité
- Comité de suivi de la stratégie régionale de la biodiversité
- Club observation et stratégie foncière
- Jurys de concours de maîtrise d'œuvre
- Webinaires "Connaissance des territoires néo-aquitains : mieux comprendre pour mieux agir"
- Présentation de l'ouvrage "Lycées de Nouvelle-Aquitaine : Histoire et architecture"



- Conseil d'administration de l'Agence Régionale de la Biodiversité
- Groupe de travail Séquence ERC
- Comité technique Territoires Engagés pour la Nature
- Groupe de travail *Nature en ville*
- Présentation ARB aux CAUE NA



- Rencontres Biodiversité et territoires
- Comité de suivi régional LIFE ARTISAN



- Pacte bois biosourcé
- Prix régional de la construction bois



- Comité d'Orientation Régional



- Lancement de l'association des professionnels de l'urbanisme de Nouvelle-Aquitaine



- Trophées de la transition énergétique et écologique en Nouvelle-Aquitaine



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DRAC

- Comité de labellisation des "Jardins remarquables"
- Commission régionale du patrimoine et de l'architecture
- Etude sur la coordination des missions de conseil des UDAP et CAUE en Nouvelle-Aquitaine
- Stratégie Régionale de l'Architecture
- Guide « offre de service » de la DRAC
- Infographie "Evolution de la TA en Nouvelle-Aquitaine"

DREAL

- Comité Régional de la Biodiversité
- Label Ecoquartiers
- Conférence sur l'arbre en lien avec l'exposition "Raconte-moi ton arbre"

SGAR

- Ateliers Biodiversité-eau / rénovation énergie sur la planification écologique de la région Nouvelle-Aquitaine
- Conférence des parties (COP) Nouvelle-Aquitaine relative à la planification écologique



- Conseil d'administration du centre de formation des architectes et paysagistes



- Assemblée générale



- Regards : Ruralités en Nouvelle-Aquitaine



- Semaine Insertion professionnelle

ZOOM SUR LES LIENS AVEC LE CROA NOUVELLE-AQUITAINE

• MANIFESTE POUR LA RÉHABILITATION



Le 11 juillet, une mobilisation inédite des acteurs du cadre de vie a donné lieu à la signature du *Manifeste pour la Réhabilitation*, porté par le Conseil régional de l'Ordre des architectes de Nouvelle-Aquitaine.

À travers ce Manifeste, les signataires :

- défendent la qualité architecturale des projets de réhabilitation,
- plaident pour une reconnaissance pleine et entière de la réhabilitation comme processus architectural,
- appellent à une évolution ambitieuse du cadre juridique pour mieux répondre aux enjeux contemporains.



• “RENCONTRES D'ARCHITECTURE EN MOUVEMENT”

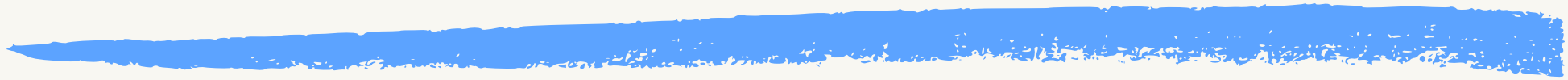
Du 9 au 11 octobre 2025, Oloron Sainte-Marie et le territoire des Pyrénées-Atlantiques ont accueilli la 2e édition des Rencontres d'Architecture en Mouvement, un événement biennal qui a réuni professionnel·les, habitant·es, élu·es, artistes, chercheurs et artisan·es pour interroger nos manières d'habiter le monde.

De nombreux CAUE se sont impliqués et ont participé à ces rencontres

Le 24 juin, une rencontre entre les directeurs des CAUE de Nouvelle-Aquitaine et les représentants du CROA a conforté nos liens pour répondre ensemble aux enjeux de nos territoires. Cet échange a confirmé la solidarité face à la crise que traversent les acteurs du cadre de vie.



INSCRIRE LES CAUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



INSCRIRE LES CAUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

• AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE



La signature d'un **partenariat pluriannuel (2025-2027)** avec l'**Agence de l'Eau Loire Bretagne** a donné lieu à la construction d'un **programme coordonné de conseils, sensibilisation et formation** pour une meilleure gestion de l'eau, **co-construit entre les CAUE23, CAUE79, CAUE86, CAUE87 et l'URCAUE.**

en savoir +

Accompagnement

- Accompagnement des projets
- Végétalisation des cours d'écoles et collèges
- Réalisation de fiches techniques.

Sensibilisation

- Visites,
- Webinaires, séminaires
- Capsules (cahier des charges)

Formation

- Formation des élus

Coordination

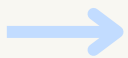
- Coordination régionale

**Les bénéfices du partenariat :
un travail de réseau**



Mutualisation entre les CAUE
Productions communes
Montée en compétences

• AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE



Echanges préparatoires
pour la construction
d'un partenariat.



Les fiches

Réalisations exemplaires

- **Cour d'école végétalisée** / Saint-Maixent-l'École (79)
- **Parc du Moulin du Marais** / Lezay (79)
- **Centre-bourg et cheminement** / Lhoumois (79)
- **Traversée de bourg et abords** / Clussais-la-Pommeraie (79)
- **Aménagement de la cour du collège** / Auzances (23)
- **Un cimetière enherbé** / Jarnages (23)
- **Végétalisation des cours d'écoles** / Chasseneuil du Poitou (86)
- **Restauration du lit de l'Ozon** / La Puye (86)
- **Aménagement du centre-bourg** / Bujaleuf (87)
- **Aménagement du centre-bourg** / Flavignac (87)
- **Aménagement du centre-bourg** / Nexon (87)
- **Aménagement d'une place** / Razès (87)
- **Aménagement du centre-bourg** / Val-d'Oire-et-Gartempe (87)



Restauration du lit de l'Ozon

La Puye (86)

L'état écologique global de l'Ozon s'est dégradé pour devenir «moyen» en 2017. Les acteurs locaux ont décidé d'agir pour renforcer sa résilience face au changement climatique.

Quelques mots sur le contexte

L'Ozon est un affluent de la Vienne. Comme beaucoup de cours d'eau en France, il a subi de nombreuses pressions et voit son état se dégrader. Cette altération s'accroît avec les effets du changement climatique. La dégradation s'observe particulièrement sur son débit, mais aussi sur les conditions du lit principal, des berges et de la végétation de rive (ripisylve).

Le Syndicat Mixte Vienne et Affluent (SMVA), la commune de La Puye et les propriétaires privés concernés, se sont alliés autour du projet de renaturation de l'Ozon, s'inscrivant dans le Contrat Territorial porté par le SMVA et soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Il marque aussi le début d'un projet plus global visant la restauration écologique du site du petit étang, en partenariat avec Grand Poitiers et le Conservatoire d'Espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA).

Une visite, organisée conjointement par le SMVA et le CAUE86 en 2022, a permis à des élus de communes de la Vienne de comprendre le projet d'une renaturation de cours d'eau.



Photo par Jean-Jacques de la Restauration de l'Ozon - SMVA

Un programme de travaux complet

- Les travaux effectués à l'automne 2021 ont consisté à :
 - redimensionner la morphologie du cours d'eau,
 - restaurer la continuité écologique et sédimentaire,
 - enlever des peupliers et créer une ripisylve favorable à la biodiversité,
 - améliorer les fonctionnalités épuratoires des milieux aquatiques,
 - rehausser la nappe souterraine en lien avec l'Ozon.



Photo de la restauration du lit de l'Ozon - CC BY-SA 4.0

Plusieurs objectifs

La recharge sédimentaire cherche à resserrer l'écoulement de l'eau, et ainsi à rehausser la lame d'eau. Ceci favorisant les échanges avec la nappe d'accompagnement du cours d'eau. L'apport de blocs permet une diversification d'écoulements et d'habitats favorable à la préservation de la biodiversité. La création d'une ripisylve structurée et diversifiée participe également à la biodiversité et à limiter le réchauffement de l'eau.



Photo de la restauration du lit de l'Ozon - CC BY-SA 4.0

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE86 : caue86.fr
- Les conseillers du CAUE86 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue86.fr ou par téléphone au 05 40 49 91 85.



Parc du Moulin du Marais

Lezay (79)

Une mise en scène de l'eau, sous de multiples formes, pour intégrer cet élément au cœur de l'aménagement du parc.

Quelques mots sur le programme

La communauté de communes a souhaité transformer un pôle agricole vétuste en pôle d'éco-construction et de développement durable. Il était présentes sur place, plusieurs associations œuvrant dans l'insertion, à travers l'agriculture biologique et la restauration du bâti, dans la culture et la formation en milieu rural, ont été intégrées au projet. Le site compte trois hectares à aménager, des édifices en pierre à réhabiliter et d'autres à construire, en accord avec les objectifs environnementaux du projet.



Réhabilitation des bâtiments en pierre et construction en bois - Crédit photo : CAUE 79

Mémento

- Maître d'ouvrage : communauté de communes du Lézéen (Melos en Poitou depuis 2018)
- Concepteurs : R&C (Atelier d'architecture Chozeau + Raphaël-Chesse) en collaboration avec J. Fuseau, architecte + Géniplant (C. Montil, paysagiste-concepteur)
- Année de réalisation : 2019-2020
- Coût des travaux : 1 802 000 euros HT
- Technique employée : déconnexion des gouttières.

Les + du projet

- Respect du patrimoine bâti
- Création de zones humides
- Gestion de l'eau (mares, crues, pluie...)
- Eco-construction et matériaux locaux

Matériaux locaux et bioclimatisme

Cinq édifices en pierre sont réhabilités, dont le Moulin du marais qui reçoit désormais des bureaux, ainsi que trois constructions en bois réalisées selon une architecture bioclimatique. Les matériaux locaux ont été privilégiés : terre rouge du site pour confectionner les enduits et les briques, charvre des agriculteurs du département pour isoler, et châtignier rappelant l'architecture vernaculaire pour caractériser l'écriture des bâtiments contemporains. Les passerelles sont fabriquées en robinier. Un théâtre extérieur, lui aussi construit en bois, peut accueillir des représentations.



Réhabilitation d'un bâtiment contemporain - Crédit photo : CAUE 79



Réhabilitation d'un bâtiment contemporain - Crédit photo : CAUE 79

Une place centrale accordée à l'eau

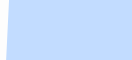
Le travail des concepteurs s'est attaché à révéler la présence de l'eau. La zone humide, présente au cœur du parc, a été magnifiée par l'installation d'une passerelle sculpturale. L'aménagement d'un canal et la création de noues dans la prairie permettent de gérer les crues du Chaboussant. Les gouttières des bâtiments ne sont pas raccordées au réseau. Des noues infiltrent directement une partie des eaux pluviales et la mare d'hydrophytes, située au pied du moulin, sert de zone tampon pour les volumes excédentaires avant rejet dans le cours d'eau. La toiture végétalisée inclinée participe à la qualité du site et tempère le rejet des eaux dans le milieu naturel.



Photo de la construction en bois du Parc du Moulin du Marais - Crédit photo : CAUE 79

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE79 : caue79.fr
- Les conseillers du CAUE79 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Contact par mail au caue@caue79.fr ou par téléphone au 05 49 28 06 25.



Aménagement du centre-bourg

Flavignac (87)

Un centre-bourg rural pensé dans sa globalité, où désimperméabilisation et végétalisation offrent une meilleure qualité de vie et révèle le lieu.

Quelques mots sur le programme

Les élus de Flavignac ont débattu leur réflexion autour de la reconstruction de leur cœur de bourg des 2016, l'image de leur place principale s'étant dégradée au fil du temps. Les objectifs étaient multiples :

- Organiser, concilier les différentes mobilités : apaiser les déplacements piétons en donnant sa juste place à la voiture, améliorer l'accessibilité et maintenir du stationnement et la circulation,

- Valoriser le cadre de vie, le patrimoine du bourg anciens, respecter l'identité du lieu, le contexte local
- Rendre plus fonctionnels, plus attractifs les espaces publics et maintenir un usage polyvalent de la place principale pour accueillir des événements, un marché hebdomadaire,
- Avoir une gestion durable des aménagements dont celle de l'eau de pluie.

Pour répondre à ces enjeux, le bureau d'études TALFA a réalisé une étude globale du centre-bourg qui a permis un aménagement en trois tranches.



L'écovégétal de la place a été réalisé en trois tranches. La première a permis de désimperméabiliser la place et de végétaliser la place, ainsi que de créer des espaces publics et de créer des espaces publics et de créer des espaces publics.

Mémento

- Maître d'ouvrage : Commune de Flavignac, 1080 hab. (INSEE, 2022)
- Concepteur : Agence TALFA, paysagiste-concepteur (mandataire), Igeo Vincent, VRD
- Année de réalisation : 2021-2023
- Coût des travaux : 1 388 476 € HT
- Surface désimperméabilisée : 7 000 m²
- Surface totale : 15 000 m² (soit 92,57 €/m²)
- Techniques employées : revêtements perméables, végétalisation et fleurissement des pieds de façade, réduction de la voirie

Les + du projet

- Respect du site et du patrimoine.
- Soin apporté aux détails.
- Surfaces végétalisées de qualité.
- Existence d'ambiances variées.
- Matériaux naturels et locaux.
- Gestion des eaux pluviales.
- Qualité d'usage.
- Végétaux variés et adaptés.



Un cimetière enherbé

Jarnages (23)

À Jarnages, semer plutôt que bétonner : un entretien sobre, écologique et apaisé du cimetière.

Quelques mots sur le programme

En 2019, la commune de Jarnages engage une démarche de sobriété d'entretien dans son cimetière. Les graviers, instables et difficiles à maintenir propres, ne convenaient plus aux usagers, notamment aux personnes âgées. Refusant le goudron et les produits chimiques, la municipalité a opté pour un enherbement intégral des allées et intertombes. Cette solution, simple et économique, a transformé la gestion du site : plus de désherbage, seulement deux à trois tontes par an et un passage ponctuel du râteau. Pour le maître, c'est un modèle efficace et de bon sens : moins de coûts, plus de confort, et un cadre désormais apaisé, à l'image d'un jardin communal.



60 mètres des allées sont enherbées - CC BY-SA 4.0

Mémento

- Maître d'ouvrage : Mairie de Jarnages
- Concepteur : maîtrise d'œuvre interne
- Année de réalisation : 2019
- Coût des travaux : 31 637,16€
- Surface totale : 3 000 m²
- Techniques employées : semis direct, entretien sobre, gestion différenciée, aucun arrosage et aucun désherbage chimique

Les + du projet

- Protection de la ressource en eau.
- Sobriété d'entretien.
- Palette végétale adaptée.
- Biodiversité valorisée.
- Amélioration du confort et du cadre de recueillement.



Un meilleur partage de l'espace public pour une qualité de vie

Le projet a associé les habitants dès l'esquisse et a transformé les espaces publics de manière durable avec des matériaux nobles, valorisant le bourg ancien dont les abords de l'église. La réduction de l'espace circulé et la suppression des trottoirs incitent les conducteurs à ralentir et favorisent le partage de l'espace public entre les différents usagers. Le projet a permis de rendre accessible les commerces qui ne l'étaient pas et de maintenir un stationnement tout en favorisant d'autres usages avec la création d'une terrasse pour le restaurant de la place.



Végétalisation des trottoirs de la place pour la voirie, un meilleur partage de l'espace public et une place à pied des piétons - CC BY-SA 4.0



Restoration des trottoirs de la place pour la voirie, un meilleur partage de l'espace public et une place à pied des piétons - CC BY-SA 4.0

Un bourg verdoyant à la gestion durable de l'eau de pluie pour une meilleure adaptation au changement du climat

Les surfaces imperméables ont fortement diminué au profit de surfaces végétalisées permettant l'infiltration de l'eau de pluie. Ces dernières (mélanges terre-pierre plus ou moins enherbés, des stationnements, ou pavés en pierre naturelle enherbés, des espaces non circulés), laissent place, en pied de façade, à des plantes fleuries. Arbres et arbustes variés ont aussi été plantés.



Planting perméable végétalisée sous la toiture des habitations, un meilleur partage de l'espace public et une place à pied des piétons - CC BY-SA 4.0



Planting perméable végétalisée sous la toiture des habitations, un meilleur partage de l'espace public et une place à pied des piétons - CC BY-SA 4.0

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE87 : caue87.fr
- Les conseillers du CAUE87 sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner. Pour faire appel au CAUE : par mail à contact@caue87.fr ou par téléphone au 05 55 32 32 40.



Un projet vertueux pour la ressource en eau

La mise en herbe des allées répond aussi à un enjeu essentiel de préservation de la ressource en eau. Les sols redeviennent perméables permettant l'infiltration directe des pluies et limitent le ruissellement. Aucun arrosage n'est nécessaire : les mélanges de végétaux à pousse lente, adaptés aux terrains pauvres et secs, supportent la chaleur estivale comme les périodes humides. Ce choix réduit les îlots de chaleur et améliore le confort thermique du site.



60 mètres des allées sont enherbées - CC BY-SA 4.0

Biodiversité et palette végétale adaptée

Loin d'un simple verdissage, la mise en herbe du cimetière a permis de recomposer un écosystème discret mais fonctionnel. La palette végétale repose sur des espèces locales et rustiques, choisies pour leur port bas, leur résistance et leur capacité à stabiliser le sol. En pied de murs et entre les tombes, un mélange fleuri apporte couleur et diversité sans excès, tout en attirant les pollinisateurs. Cette végétation dense et équilibrée limite naturellement la prolifération des plantes adventices. Le cimetière retrouve ainsi sa fonction première : un lieu de recueillement apaisé, respectueux du vivant comme de la mémoire.



60 mètres des allées sont enherbées - CC BY-SA 4.0

Pour aller plus loin

- L'ensemble des fiches sont téléchargeables sur le site du CAUE de la Creuse : caue23.fr
- Les conseillers du CAUE de la Creuse sont à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Contact par mail au caue23@caue23.fr ou par téléphone au 05 44 30 27 56.



INSCRIRE LES CAUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

• HISTOIRE DE BAHUTS

26 établissements
accompagnés depuis 2015

Proposé par le **Service Régional du Patrimoine et de l'Inventaire** en partenariat avec le **rectorat de Bordeaux**, ce « Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle » (PEAC) intitulé « **Histoire de Bahuts** » propose depuis 2016 aux lycéens de seconde ou de première de **collaborer à un inventaire du patrimoine de leur lycée** en menant une enquête historique pour en retracer l'histoire et l'architecture et **restituer leurs découvertes lors des Journées Européennes du Patrimoine**.

Dans le cadre des mesures prises par la Région en faveur d'une étude d'inventaire collaboratif portant sur le patrimoine des lycées, **les CAUE via URCAUE Nouvelle-Aquitaine** sont sollicités depuis 10 ans pour mener des actions de médiation auprès de certaines **classes participantes**.

[en savoir +](#)



Lycée Louis Barthou (Pau - 64)



Lycée Jean Baptiste de Baudre (Agen - 47)



INSCRIRE LES CAUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

- **RÉSEAU PAYSAGE NOUVELLE-AQUITAINE**



L'URCAUE administre le Portail internet.

en savoir +

Créé en 2014 par l'EnsapBx, la DREAL et l'URCAUE, le Réseau Aquitain du Paysage s'est étendu en 2018 à la Nouvelle-Aquitaine et a élargi son pilotage au CEN et à la Région.

Film présentation du réseau

Amélioration

Amélioration progressive de la qualité et du nombre des **interventions paysagères** sur les territoires de la région.

Diversité

Maintien de la diversité paysagère régionale et sa **prise en compte** dans les aménagements qui y sont entrepris.

Relation

Mise en relation pérenne des **acteurs publics du paysage**.

Commun

Mise en commun des **pratiques**, des **expériences**, ou des **réalisations** concrètes dans le domaine du paysage, à **différentes échelles** et issues de **différentes approches** en vue de la formulation d'une **politique d'ensemble**.

Formation

Formation réciproque des membres du réseau aux **différentes problématiques du paysage** en Nouvelle-Aquitaine.

COPIL : 13/01, 20/02, 21/03, 25/06, 28/08, 20/10, 21/11



Journée annuelle "Paysage & Biodiversité" en Charente (02/10/2025)

La journée « Paysage et biodiversité » proposait de mettre en valeur **le paysage comme un levier pertinent pour répondre aux enjeux de connaissance, de préservation, de gestion, de valorisation et d'accompagnement de la biodiversité sur les territoires.**

Outils de connaissance des paysages, démarches de collectivités engagées dans des actions innovantes et projets imaginés par les paysagistes-concepteurs ont illustré cette journée d'échange du Réseau.

Film : l'essentiel des rencontres



INSCRIRE LES CAUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

• MOIS DU CADRE DE VIE



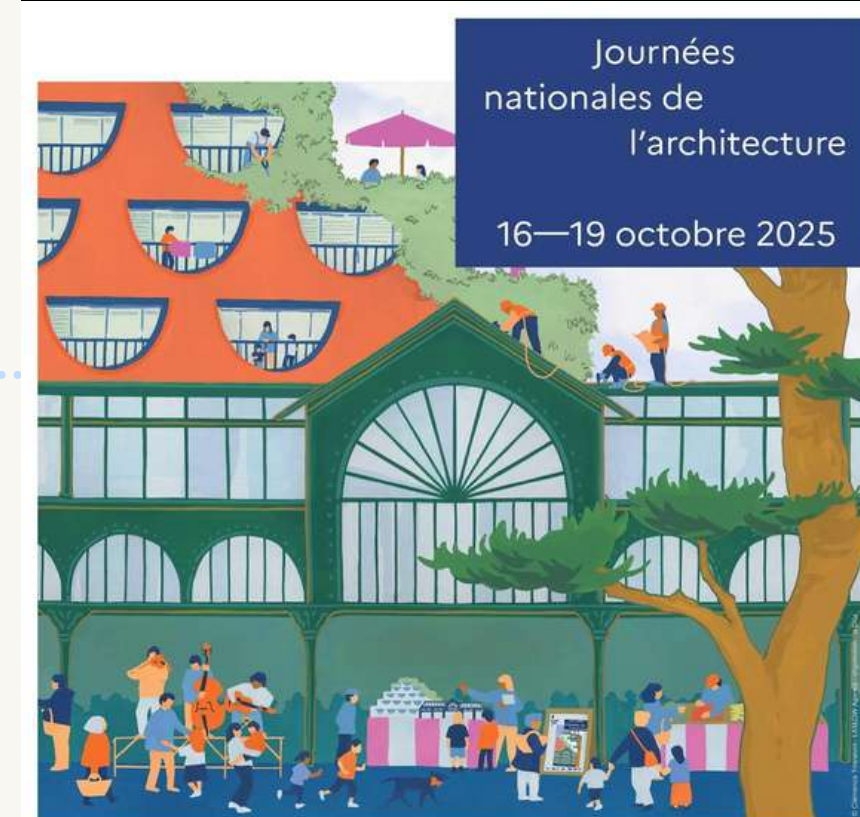
Depuis 2019 un **partenariat entre la DRAC et les CAUE** permet d'**organiser, valoriser et amplifier les actions menées par les CAUE** de la région lors des différents temps forts initiés ou soutenus par le Ministère de la Culture.

Pour permettre une mobilisation sur l'ensemble de la région et notamment auprès des territoires ruraux, **les CAUE ont créé un « Mois du cadre de vie »** traitant d'architecture, du patrimoine, d'urbanisme, d'environnement et du paysage, **à travers le prisme de l'architecture contemporaine.**

Ce mois s'est tenu **du 19 septembre au 20 octobre 2025** afin d'inclure les *Enfants du Patrimoine*, les *Journées Européennes du Patrimoine* placées sous le titre du "Patrimoine architectural" et les *Journées nationales de l'architecture* sur le thème des "Architectures du quotidien".

Les Journées européennes du Patrimoine, organisées le 3e week-end de septembre, sont l'un des rendez-vous culturels favoris des Français. Pour que les jeunes générations puissent elles aussi prendre part à ce grand événement culturel, **les CAUE** avec leurs partenaires leur **proposent, la veille, une journée** à leur mesure : **Les Enfants du Patrimoine.**

Écoliers, collégiens et lycéens ont ainsi bénéficié d'**activités culturelles et artistiques gratuites et conçues spécialement pour eux par les CAUE.**



Mois du cadre de vie : édition 2025

- **"Les Enfants du Patrimoine"**:
→ 103 classes / 2503 élèves
- **"Les Journées Européennes du Patrimoine"**:
→ 17 actions / 817 personnes
- **"Les journées Nationales de l'Architecture"**:
→ 22 actions / 924 personnes



©CAUE16



©CAUE19



©CAUE24



©CAUE23



©CAUE47



©CAUE79



©CAUE64



©CAUE33



©CAUE40



©CAUE86



©CAUE87

INSCRIRE LES CAUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

• CONVENTION INTERRÉGIONALE DU MASSIF CENTRAL

Acteurs des territoires et du patrimoine local, les **CAUE du Massif central** contribuent à la stratégie de la convention interrégionale du Massif central (CIMAC) par un **programme d'actions interdépartementales et interrégionales** construit autour de la notion de paysage, de patrimoine local et de ruralité intitulé « **Vivre la ruralité et les paysages du Massif Central : un projet inter-CAUE de sensibilisation, d'expérimentation et d'innovation pour habiter aujourd'hui et demain en Massif Central** ».

Avec les trois **CAUE du Limousin (Haute-Vienne, Corrèze et Creuse)** :

- Organisation du **"Printemps des cours d'école en Limousin"**
- Préparation du film **"Réinventer les cours d'école avec les CAUE"**
- Préparation de l'exposition **"Des territoires possibles"** avec **l'Atelier du Rouget**

COPIL : 10/01, 07/05, 05/09, 29/09, 29/10, 17/11, 09/12



Extrait exposition "Des territoires possibles"
©Atelier du Rouget

INSCRIRE LES CAUE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR DES AMÉNAGEMENTS PLUS DURABLES ET PLUS VERTUEUX



Avec le **soutien de la DREAL**, des **actions de sensibilisation** ont été portées par les **CAUE de Lot-et-Garonne, de la Vienne et des Deux-Sèvres**. Elles visaient à impulser des **aménagements plus durables et vertueux**.
Au travers de visites d'opérations et de l'organisation de colloques, ont été évoquées la nécessité d'une réflexion le plus en amont possible de la réalisation d'un projet, l'approche globale et à long terme, ainsi que l'identification du panel d'acteurs à mobiliser.



CAUE 79 : voyage d'étude "**Réinventer l'habitat : des projets agiles pour les enjeux de demain**" _ Deux-Sèvres _ 7 novembre



CAUE 47 : colloque "**Habiter dans les bastides**" _ Montflanquin _ 16 octobre



CAUE 86 : colloque "**La Vienne face au changement climatique**" _ Nouaillé-Maupertuis _ 3 novembre



La Vienne face au changement climatique _ ©CAUE86

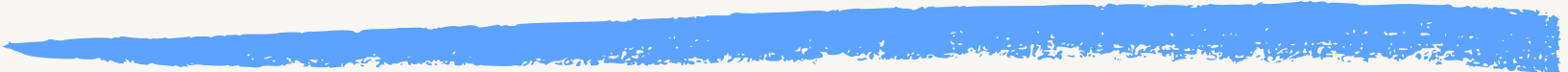


Quartier de Grande Fosse à St-Georges-de-Montaigu _ ©CAUE79



Habiter les bastides _ ©CAUE47

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET PARTAGER LES RESSOURCES



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET PARTAGER LES RESSOURCES

• FORMATION

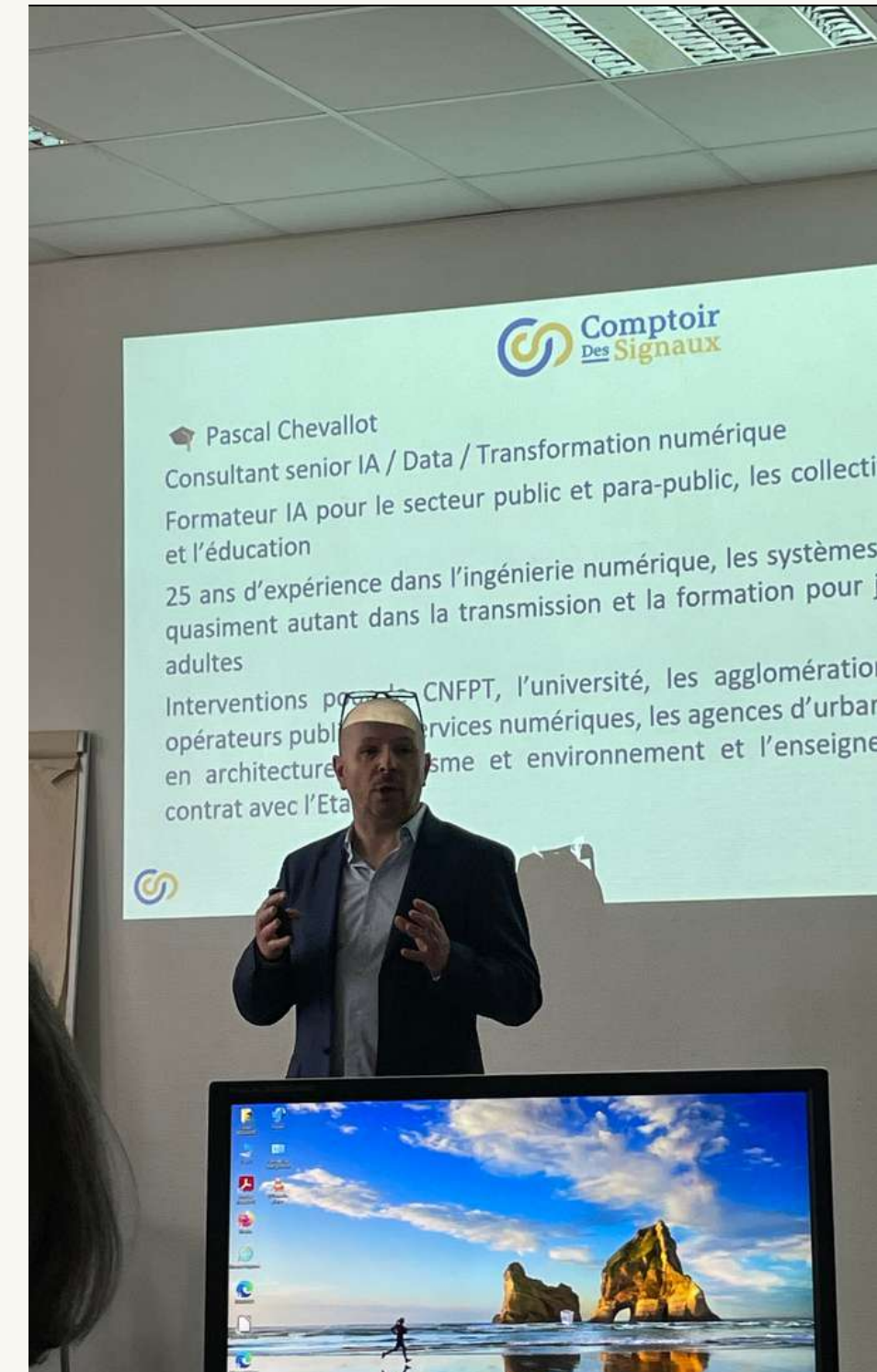
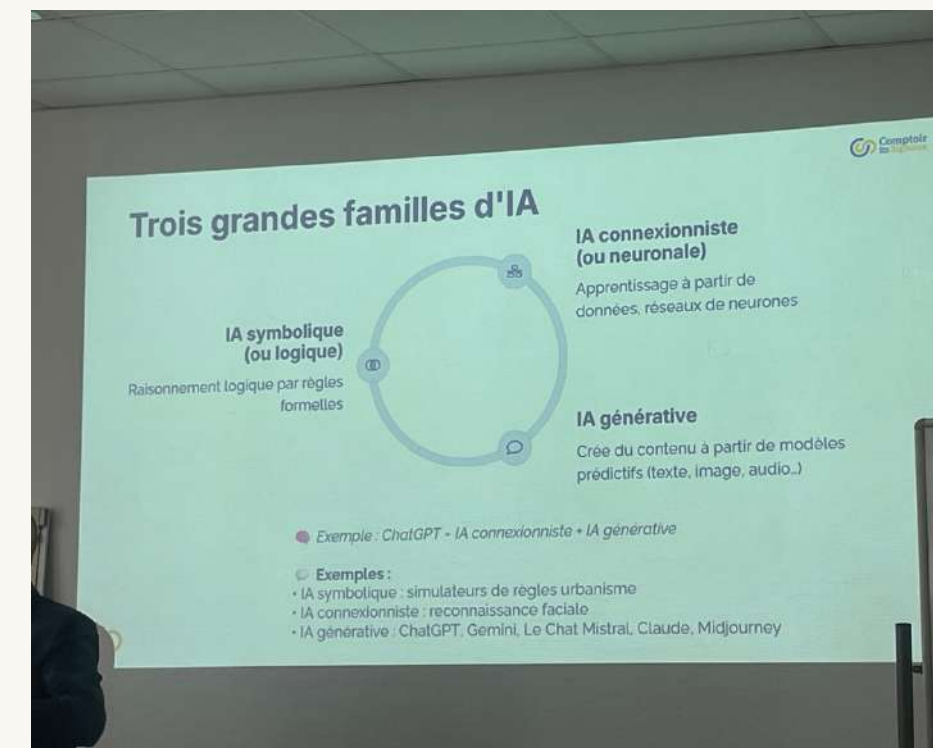
“L'IA générative dans les métiers de conseil en CAUE : enjeux, usages et opportunités”

Organisée par le CAUE79, et dispensée par Pascal CHEVALLOT, consultant senior IA / Data / Transformation numérique, cette formation destinée aux équipes des CAUE proposait une **initiation à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle** en abordant notamment :

- les fondamentaux et cadre réglementaire
- les bases du prompting
- des ateliers d'applications métiers et cas d'usage

A l'invitation du CAUE79, l'équipe de l'URCAUE a pu suivre cette formation.

13/05/2025 _ Niort (79)



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET PARTAGER LES RESSOURCES

• ÉCHANGES ET FORMATION

Formation à l'atelier *"Adaptation, Nature et Territoires"* de l'Office Français de la Biodiversité

Cette journée d'échanges et de formation a réuni 18 conseillers des CAUE de Nouvelle-Aquitaine autour d'un programme en 2 temps :

- Un **échange d'expériences et de pratiques**
- Une **formation par l'OFB sur l'animation d'un atelier pour aborder de manière dynamique les Solutions fondées sur la Nature (SfN)** pour l'adaptation au changement climatique

Objectif de l'atelier : comprendre **les impacts du changement climatique** sur un territoire, découvrir les SfN pour **adapter les territoires**, interagir et repartir avec des idées d'actions transposables.

25/09/2025 _ Bordeaux (33)



• ÉCHANGES

→ Le **groupe de travail régional "communication, sensibilisation"** a poursuivi ses réflexions et a engagé un travail autour d'un projet commun pour 2026.

Pour rappel, l'objectif des groupes de travail est de permettre une montée en compétences des équipes et une valorisation des actions des CAUE grâce à l'échange et l'information. Ils permettent également la construction de projets régionaux, internes ou externes.

Le GT "communication, sensibilisation" s'est réuni les 14/04 et 27/11.

→ **Echange sur les Observatoires Photographiques du Paysage**

- Les objectifs d'un OPP
- Les partenaires à associer
- La méthodologie
- L'animation et le temps à consacrer
- Les besoins de chaque département
- Les mutualisations possibles

Le GT s'est réuni le 25/04.

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET PARTAGER LES RESSOURCES

• ÉCHELLE NATIONALE



Le réseau national est un **lieu d'échanges, de capitalisation, de valorisation** des savoir-faire et de **mutualisation pour les CAUE**.

L'URCAUE fait partie de plusieurs **groupes de travail et réflexions initiées par la FNCAUE**.

- **Conférence Technique Permanente élargie** _ 04/02
- **Assemblée Générale** _ 04/06
- **Universités d'été des CAUE** _ Annecy (74) _ 10-11-12/09
- **Webinaire CCN** _ 17/02
- **Echanges inter-URCAUE** _ 16/06, 28/11
- **Echanges UR-FNCAUE** _ 14/10



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET PARTAGER LES RESSOURCES

- LE PÔLE FORMATION



Professionnaliser le réseau

Outiller les CAUE qu'ils soient formateurs réguliers ou occasionnels.

Mutualiser les pratiques et retours d'expérience

Vers des formations « clefs en mains ».

Faciliter les démarches

Décrypter les process des acteurs de la formation : OPCO / CNFEL / Certification QUALIOPI.

Je me lance ... dans la FORMATION				
Loi du 3 janvier 1977, article 7 alinéa 2				
Public ciblé	 Particuliers	 Professionnels	 Elus	 Agents des collectivités
Déclaration	Organisme de formation avec un numéro de déclaration d'activité qui s'obtient auprès de la Préfecture de Région (nécessité de remplir un BPF* annuel avant le 30 avril)			
Outils à disposition	KIT FORMATION FNCAUE			
	Aucun	Référentiel Qualiopi	EDOF* (à disposition mais non-obligatoire)	
Coût	Gratuit ou Payant			
Financement	- Moyens personnels ou - CPF (dans le cadre d'une formation certifiante (RNCP))	OPCO (opérateur de compétences) ou ligne budgétaire dédiée ou - Moyens personnels	Mon Compte Élu ou ligne budgétaire dédiée de la collectivité	OPCO (opérateur de compétences)
Affichage qualité	Aucun	Certification QUALIOPI (Référencement national auprès du ministère du travail et de l'emploi) Audit initial pour l'obtention Audit de surveillance à + 18mois Audit de renouvellement à + 36mois	Agrément CNFEL* (Référencement national auprès du ministère des collectivités locales via la Préfecture de département) Rapport activité annuel avant le 30 juin + Site DGCL*	Certification QUALIOPI
A savoir	Attention à la distinction entre sensibilisation et formation	- La taille des groupes doit être limitée pour de meilleurs apprentissages (15 pers. max formation élus et 12 pers. recommandées). - L'évaluation est un sujet en soit. - Les audits sont payants. - Investissement humain nécessaire.		

Pôle formation 13/02, 10/04, 19/06, 16/10

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET PARTAGER LES RESSOURCES

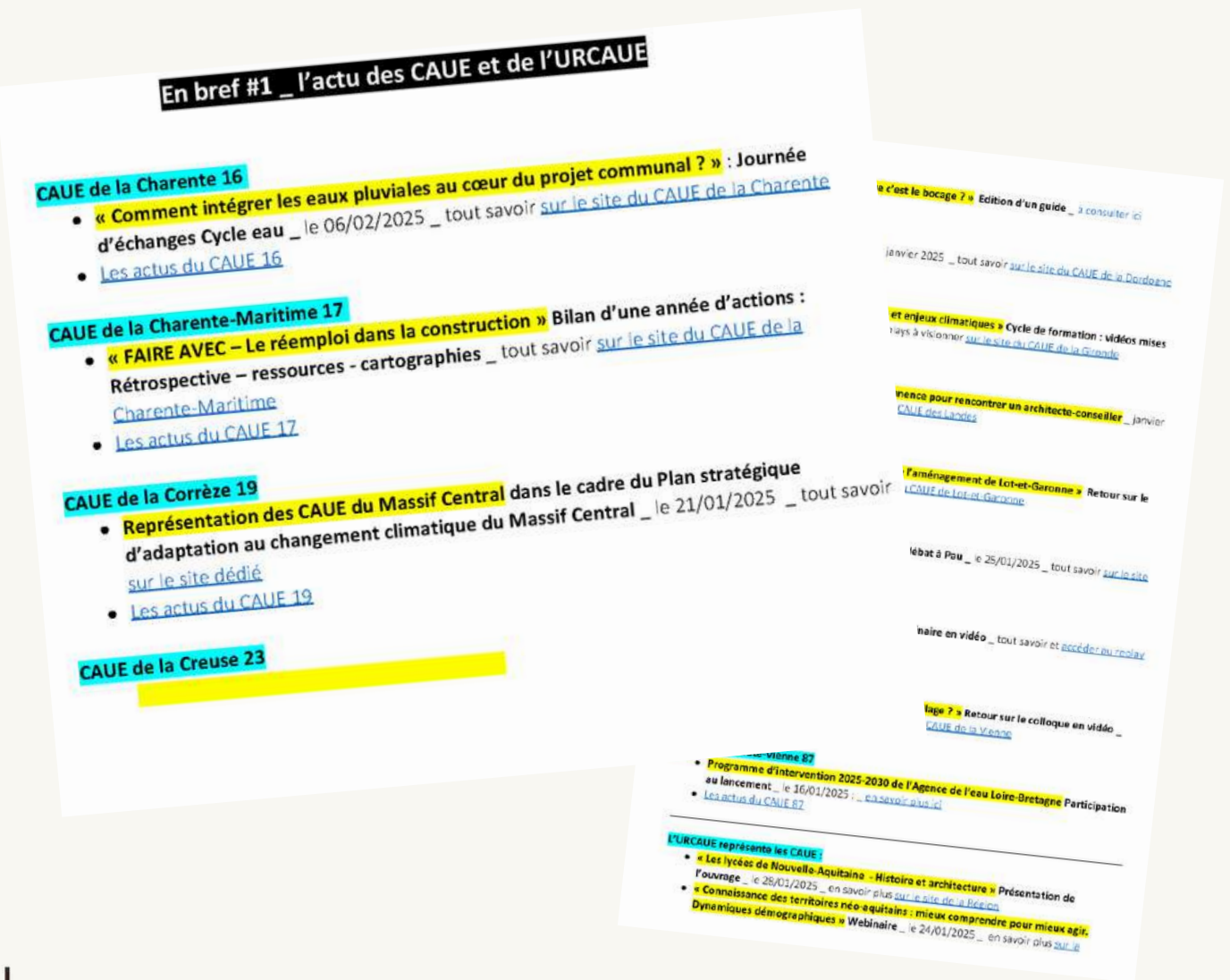
L'URCAUE est un pivot pour le **partage des ressources**, relaie les veilles documentaires et juridiques. Elle **favorise les échanges et propose des outils** pour améliorer le fonctionnement des CAUE.

• PARTAGES

La newsletter de l'URCAUE “**en bref# _ l’actu des CAUE et de l’URCAUE**”

Veille juridique du CAUE de la Gironde

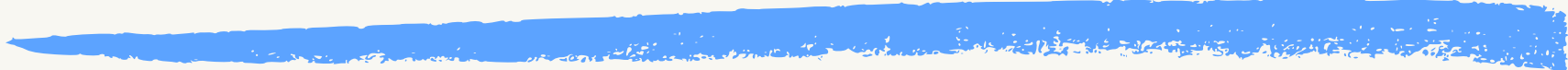
Diffusion d’information et veille



Création d’un nouveau format de newsletter de l’URCAUE :
4 numéros de “en bref#” en 2025.

Relai de la veille juridique du CAUE 33
à l’ensemble des équipes.

L'ÉQUIPE ET LA VIE STATUTAIRE



L'ÉQUIPE



**Céline
MASSA**

*Déléguée régionale
1 ETP*



**Cécile
VANHOOYDONCK**

*Assistante d'administration
et de communication
0.9 ETP*

• MOYENS & LOCAUX

La mission de comptabilité est assurée par le CAUE de la Gironde et fait l'objet d'une convention.

La mission de commissariat aux comptes est assurée par le cabinet KPMG.

Depuis le printemps 2018, l'URCAUE participe aux frais pour la mise à disposition d'un bureau par le CAUE de la Gironde au sein de son siège, situé 283 rue d'Ornano à Bordeaux.

L'URCAUE dispose de son propre matériel d'impression et d'une ligne téléphonique distincte.

La gestion du parc informatique est assurée par CEI. L'installation d'un VPN permet le télétravail.

Un contrat de location d'imprimante laser est en place avec Rex Rotary.



Siège du CAUE de la Gironde 283 rue d'Ornano 33 000 BORDEAUX

LA VIE STATUTAIRE



Conseils d'administration :

- 20 mai 2025
- 3 décembre 2025

Assemblée générale :

- 20 mai 2025

Le bureau :

- Président : Alain CHARRIER, Président du CAUE de la Gironde
- Vice-Présidente : Isabelle AURICOSTE, administratrice du CAUE de la Charente
- Trésorier : Stéphane DOBBELS, Président du CAUE de Dordogne
- Secrétaire : Dominique DEGOS, Présidente du CAUE des Landes



20/05/2025 _ Périgueux (24) : Assemblée Générale & Conseil d'administration au CAUE 24



24/06/2025 _ CODIR au 308

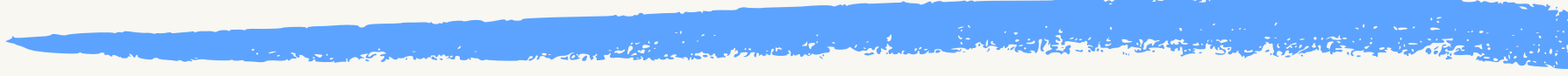
Le Collège des Directeurs :

- 23 janvier 2025
- 1er avril 2025
- 24 juin 2025
- 30 septembre 2025
- 20 novembre 2025

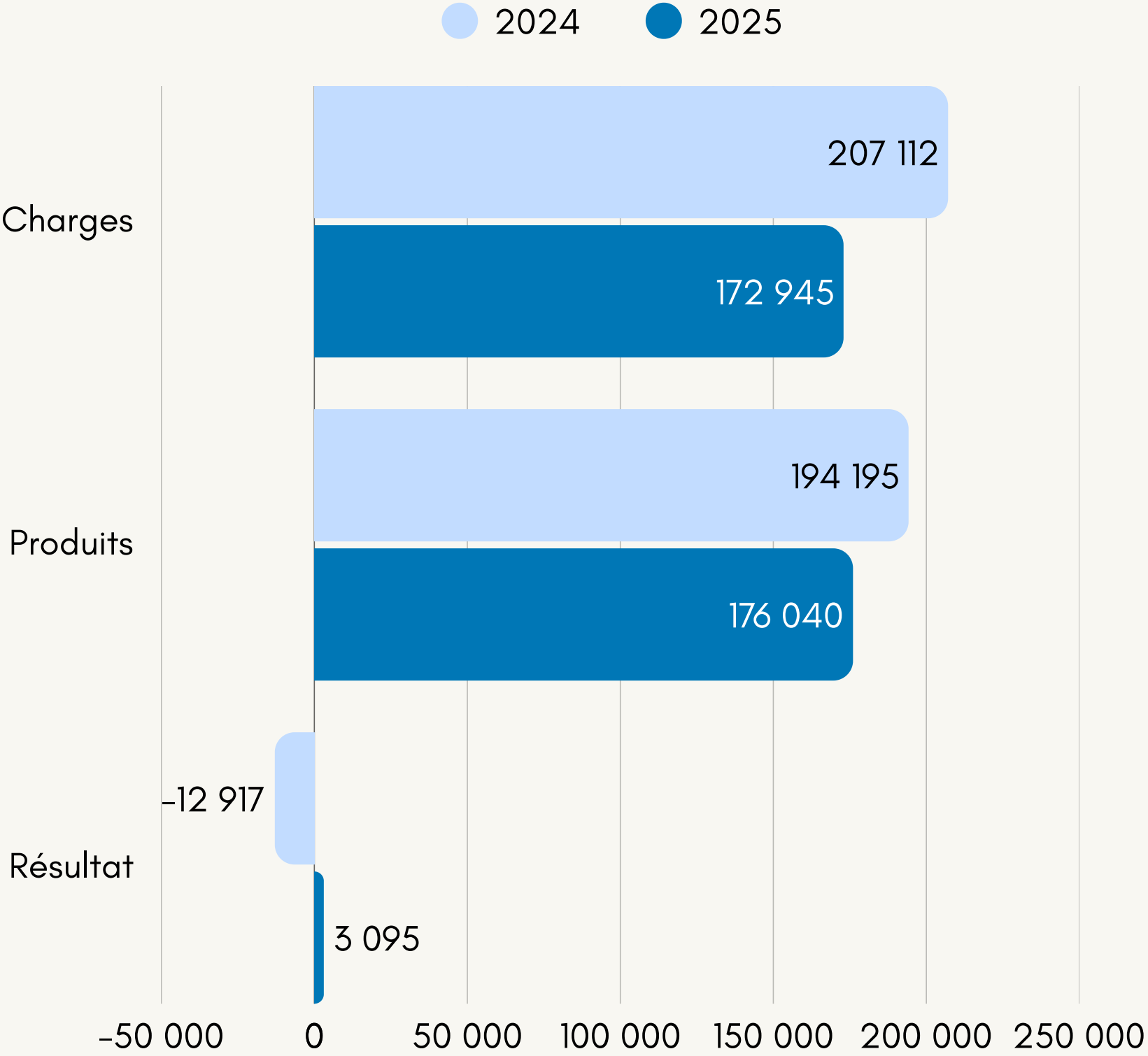


Visite du quartier Belevédère_Bordeaux (33)

LE BILAN FINANCIER



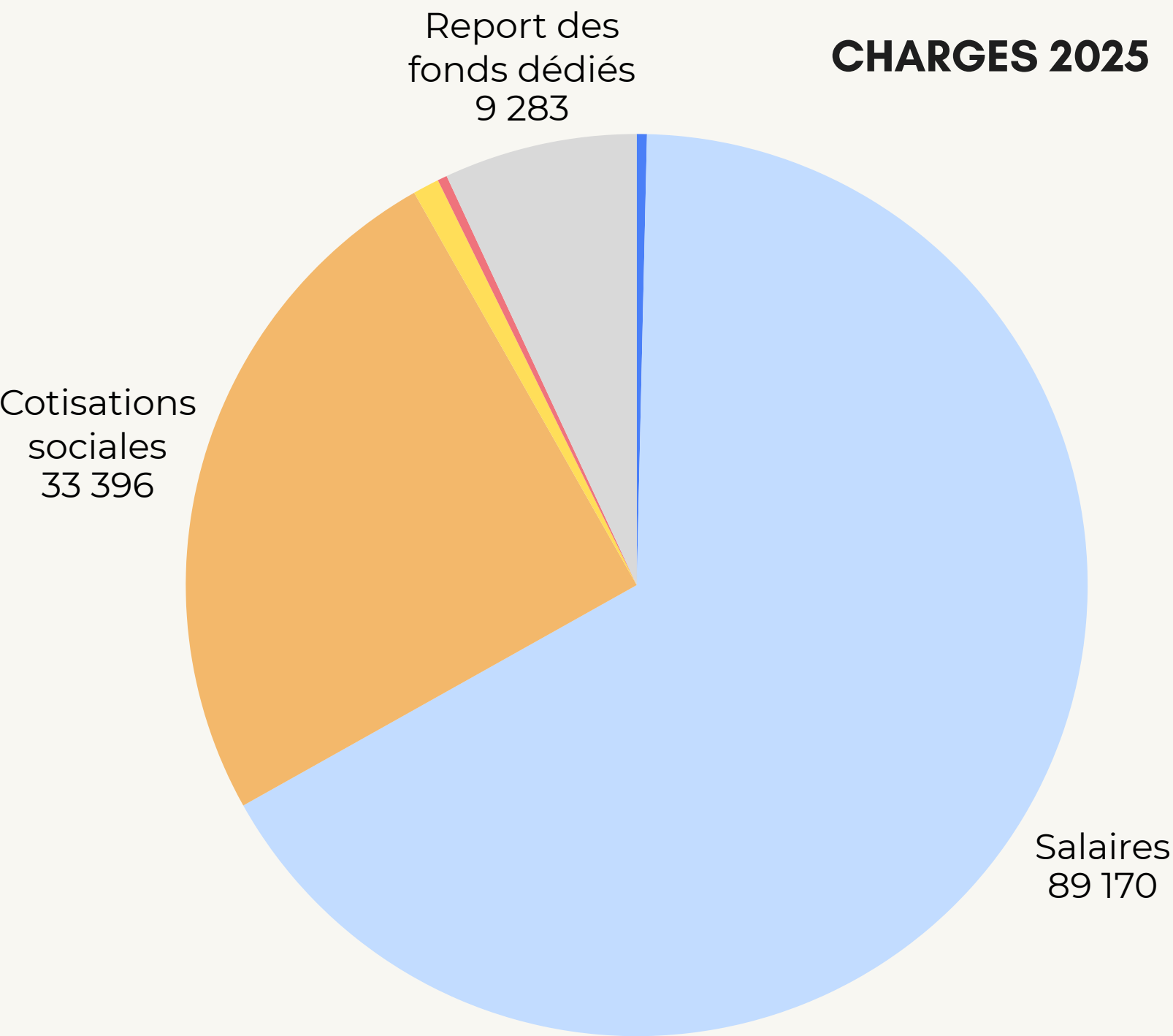
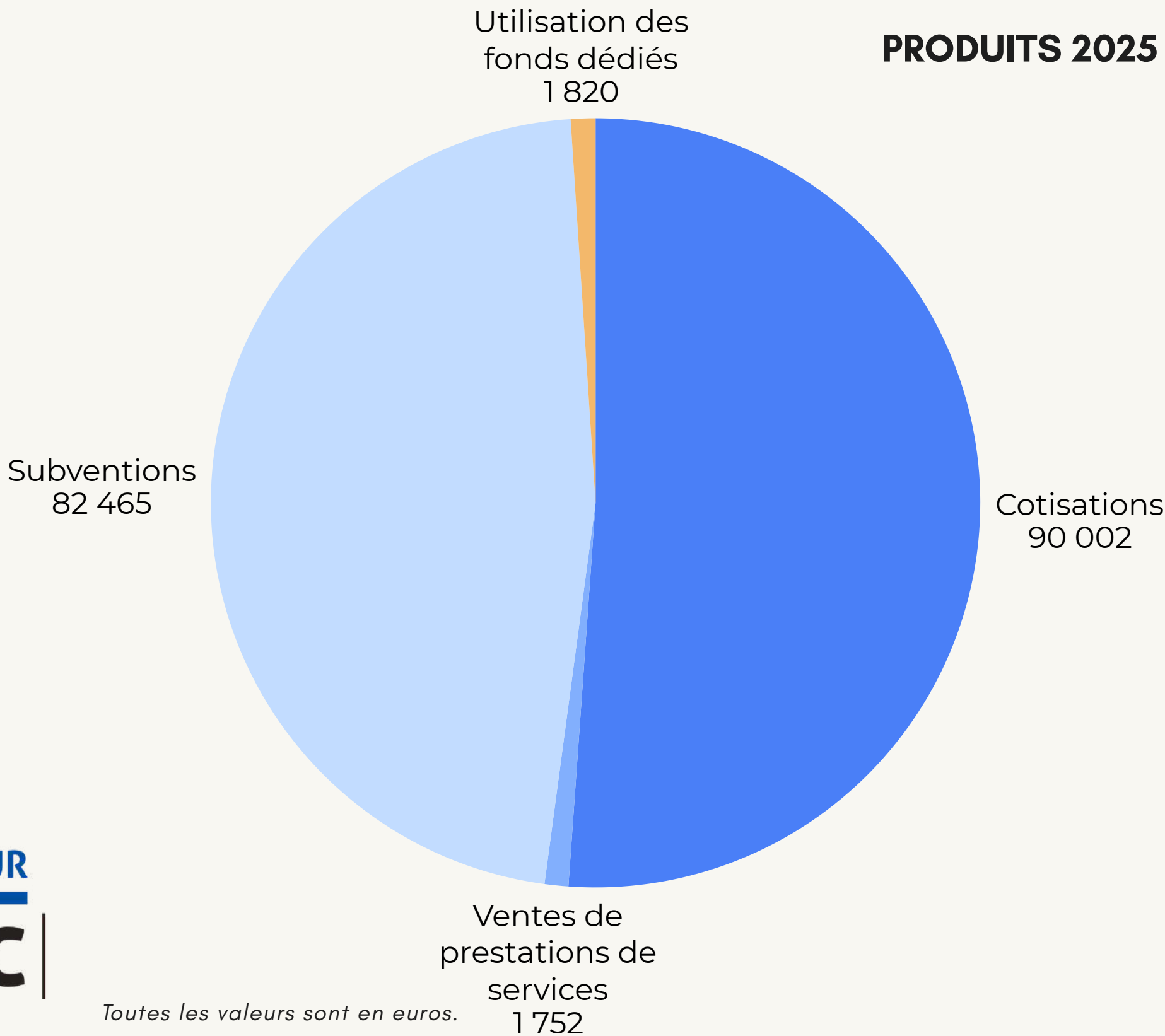
COMPTE DE RESULTAT - 2025



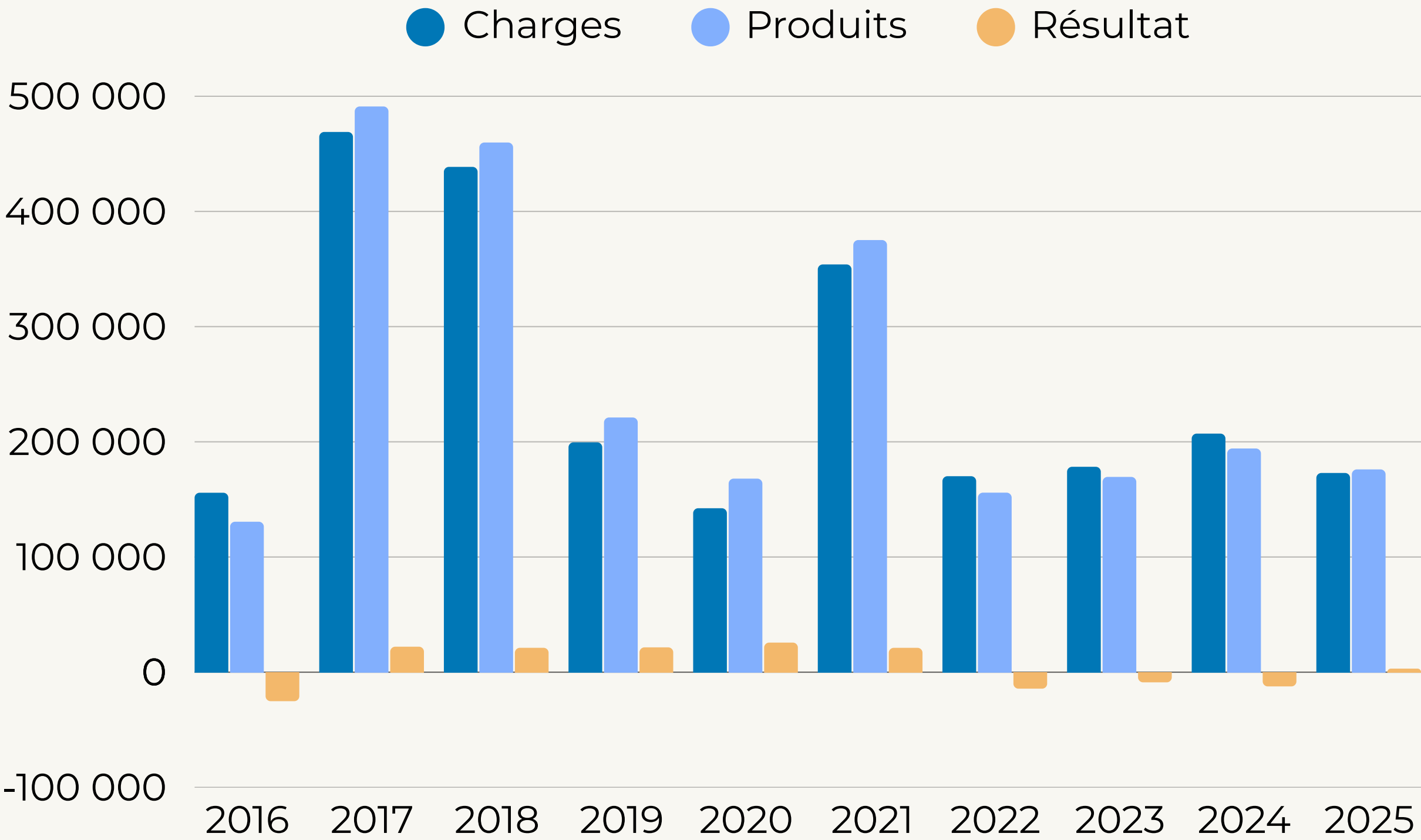
Toutes les valeurs sont en euros.

	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	90 002	90 002
Ventes de prestations de services	1 752	
Subventions	82 465	69 192
Utilisation des fonds dédiés	1 820	10 505
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		24 496
Autres produits	1	2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	176 040	194 195
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres charges externes	38 877	75 756
Impôts, taxes et versements assimilés	487	485
Salaires	89 170	88 543
Cotisations sociales	33 396	34 116
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 270	1 797
Dotations aux provisions	459	336
Report des fonds dédiés	9 283	6 078
Autres charges	2	1
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	172 945	207 112
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 095	-12 917
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	573	604
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 668	-12 313
BENEFICE OU PERTE	3 668	-12 313

COMPTE DE RESULTAT - 2025



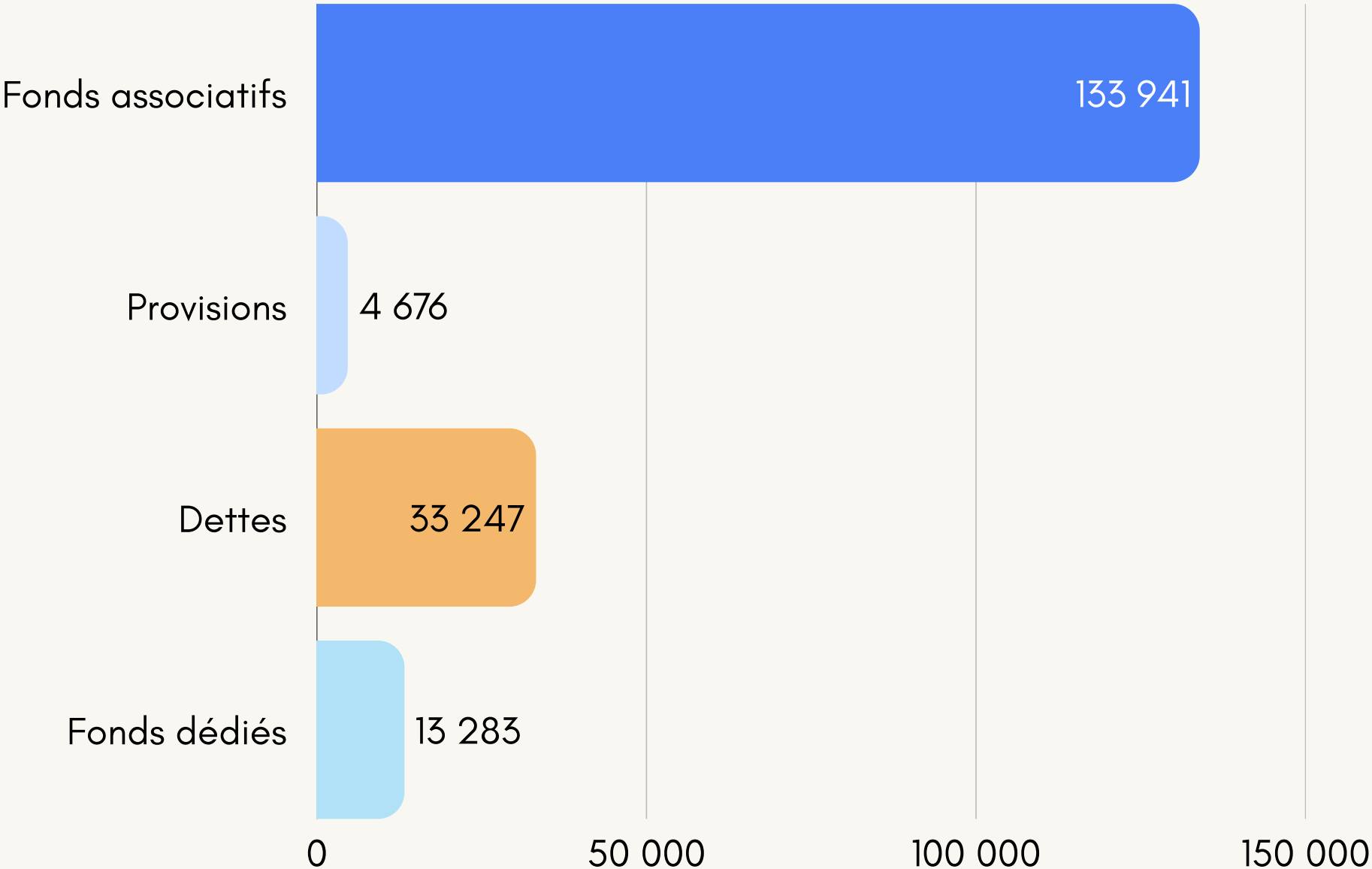
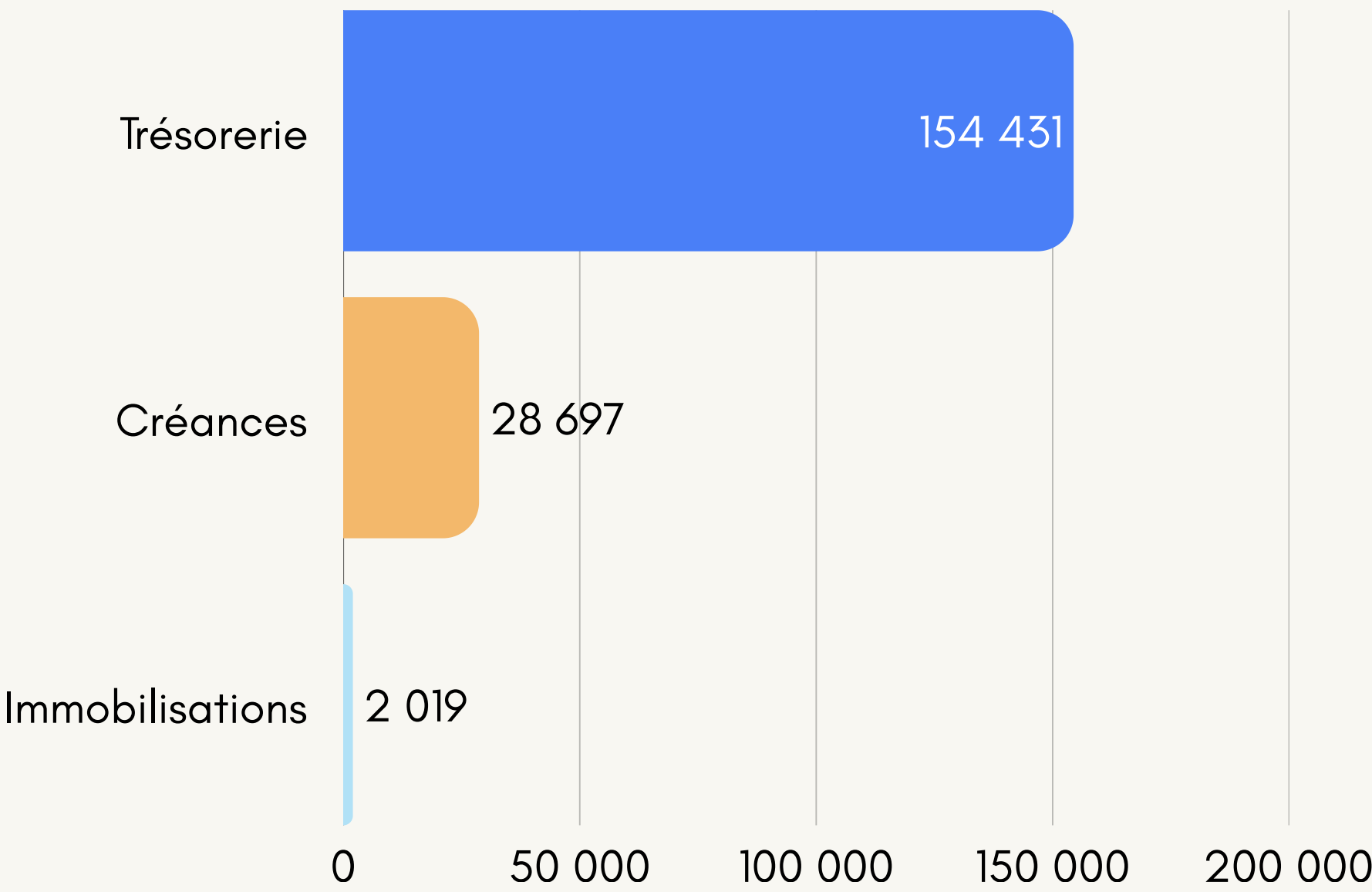
BILAN FINANCIER - VARIATIONS SUR 10 ANS



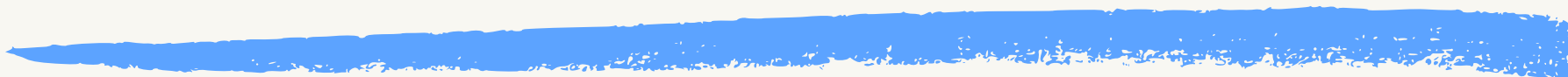
BILAN SYNTHETIQUE

ACTIF : 185 147 €

PASSIF : 185 147 €



PERSPECTIVES 2026



Le mois du cadre de vie

- “Les Enfants du Patrimoine”
- “Les Journées Européennes du Patrimoine”
- “Les Journées Nationales de l’Architecture”

Le réseau paysage Nouvelle-Aquitaine

- Journée annuelle “L’eau, matrice du paysage”

Exposition du concours-photos “Raconte-moi ton arbre”

- Itinérance / 3 jeux d’exposition
- 13 roll’ups

Massif Central

- Exposition “Des territoires possibles”
- Films “Réinventer les cours d’école”
- Webinaire interrégional

Agence de l’eau Loire Bretagne et Adour-Garonne

- Convention de partenariat / programme coordonné
- Fiches thématiques
- Capsules vidéo

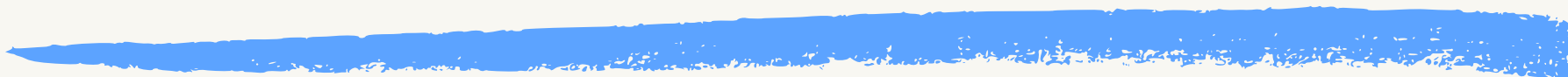
Outil interne

- En bref # l’actu des CAUE et de l’URCAUE

Panoramas

...

SIGLES ET ACRONYMES



AAP Appel à projets

ARB NA Agence régionale pour la biodiversité Nouvelle-Aquitaine

CAUE Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

CIMAC Convention Interrégionale du Massif central

CODIR Collège des directeurs

CRB Comité régional de la biodiversité

CROA Conseil régional de l'Ordre des architectes

ETP Équivalent temps plein

FNCAUE Fédération nationale des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement

GT Groupe de travail

JEP Journées européennes du patrimoine

JNA Journées nationales de l'architecture

MAJ Formation Continue – architecture et cadre de vie

OPP Observatoire Photographique du Paysage

RPNA Réseau paysage Nouvelle-Aquitaine

SAG Service, administration & gestion

SRADDET Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires

SRB Stratégie régionale pour la biodiversité

TA Taxe d'aménagement

URCAUE Union régionale des conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement